

Motion du 7 mars 2023 de Mmes et MM. Maryelle Budry, Brigitte Studer, Livia Zbinden, Monica Granda, Christian Zaugg, James Berclaz Lewis, Ahmed Jama, Oriana Brücker, Pascal Holenweg, Théo Keel, Christel Saura, Amanda Ojalvo, Dalya Mitri Davidshofer, Pierre-Yves Bosshard, François Mireval, Laurence Corpataux, Matthias Erhardt et Charlotte Meierhofer: «Valorisons l'apport des femmes et de leurs luttes dans l'histoire de Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 8 mars 2023)

MOTION

Considérant

- qu'il existe plusieurs lieux où sont archivés des documents sur l'histoire des femmes et des luttes féministes (les Archives du MLF aux Archives contestataires, le Centre de documentation Grisélidis Réal, Filigrane à F-Information, Lestime, le Collège du travail, les Archives cantonales) et quelques livres bien documentés faisant référence (par exemple *Les femmes dans l'histoire de Genève*, Hurter, 2005, *100 Elles*, Georg, 2020);
- que le rôle des femmes dans l'histoire de Genève est cependant trop peu connu du grand public (si quelques plaques roses ou même officielles dans les rues honorent des femmes, qui les connaît? qui peut dire de qui il s'agit et ce qu'elles ont apporté à Genève?);
- qu'il est important pour les fillettes et les jeunes femmes de trouver des modèles inspirants pour à leur tour faire rayonner les arts, les sciences, les sports, les entreprises à Genève et lutter pour leurs droits;
- que les récentes et excellentes motions M-1752, «Pour que l'histoire sociale et ouvrière ait une place au sein de l'institution muséale genevoise», et M-1454, «Pour des journées du matrimoine en Ville de Genève» ont déjà ouvert la voie;
- qu'il est nécessaire d'encourager les associations depositaires d'archives concernant les femmes à les présenter au public, en leur donnant les possibilités de le faire,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre en lumière l'apport des femmes dans l'histoire de Genève

- en soutenant les institutions possédant des archives sur les femmes et les luttes féministes;
- en leur accordant un financement leur permettant d'organiser des expositions et des événements en rapport avec l'histoire des femmes de Genève (concerts de compositrices, expositions de peinture, de sculpture et autres œuvres d'art réalisées par des femmes, conférences, performances, pièces de théâtre, défilés, fêtes lors de l'inauguration d'une nouvelle rue au nom féminin, etc.);
- en effectuant une évaluation après trois ans;
- en chargeant le Service Agenda 21 – Ville durable de gérer les demandes afin de permettre la réalisation d'au moins deux projets par année.